

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2013

8/4 – TARIFS DE LOCATION ET DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser les montants de la participation aux frais de fonctionnement (pour les associations monsoises) et de location (pour les particuliers) demandés aux utilisateurs des salles municipales, dans les conditions décrites dans le tableau ci-dessous, à compter du 1^{er} mai 2013. Par ailleurs, en cas de location plusieurs jours de suite, le 2^{ème} jour et les suivants sont facturés 60 % du prix du premier jour.

SALLES	2012		2013			
	Partic.	Ass. mons. avec nett.	Particuliers		Ass. monsoises	
	TTC		HT	TTC	Sans nett.	Avec nett.
Barœul (Limite Horaire : 24h)						
- Tape Autour - 60 pers.	160	85	135	162	15	87
- Briqueterie - 100 pers.	190	105	161	193	15	107
- Goulette - 50 pers.	90	50	76	91	15	51
- Sac au Dos - 100 pers.	120	95	102	122	15	97
- Fermette - 30 pers.	70	60	59	71	15	61
Franciscaines - 80 pers. (LH : 2h du matin)	205	50	174	208	15	51
Marie Curie - 250 pers. (LH : 2h du matin)	370	100	314	375	30	102
RdC maison des ass - 80 pers. (LH : 24 h)	160	50	135	162	15	51
Sarts (jusqu'à 24 h)	160	50	135	162	15	51
Gabriel Pagnerre - 80 pers. (LH : 20 h)	160	50	135	162	15	51
Allende						
- Particuliers - Entreprises	870		737	881		
- Entrées payantes (associations monsoises)		220				223
- Entrées gratuites (associations monsoises)		40				41
maison Folie du Fort						
Salle des fêtes (LH : 3h du matin)						
- Eté (16/04 - 15/10)	1 240	160	1 049	1 255		162
- Hiver (16/10 - 15/04)	1 550	160	1 312	1 569		162
Terrasse (LH : 3h du matin)	235	90	199	238	15	91
Salle de projection	170	0	144	172		0
Salle Boum	104		89	106		

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.